



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 128654

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la place des téléphones portables dans le cadre des établissements scolaires. Leur multiplication tend à perturber de plus en plus le déroulement de la vie scolaire, allant jusqu'à être utilisés pendant des cours et même des épreuves d'examen. Il lui demande s'il est possible de prendre les mesures pour limiter l'utilisation de ces appareils au sein des établissements.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128654

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1475

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)